

LA RECONSIDÉRATION GRAMMATICALE DES ANAPHORES RÉSUMANTES ET ASSOCIATIVES : ESSAI DE TYPOLOGIE

KOUASSI Kouakou Roland

Université Alassane Ouattara

Côte d'Ivoire

kouassiroland1@yahoo.fr

Résumé : *La reconsidération terminologique ou fonctionnelle des anaphores résomptives et associative doit être posée car ces anaphores se déploient dans une complexité référentielle. D'une part, l'anaphore résomptive ne prend pas seulement en compte le résumé de l'antécédent dans la mesure où il peut être question d'une analyse de l'idée traduite par l'antécédent. D'autre part, l'anaphore associative n'exprime pas catégoriquement une relation de la partie-tout, car diverses variations référentielles peuvent particulariser cette relation d'aliénation. Au-delà de ces fonctionnements, l'on assiste à l'implosion des procédés grammaticaux pour les construire, car ces anaphores ne s'établissent pas seulement par nominalisation mais aussi par entrée grammaticale. Alors, elles ne doivent plus être exclusivement considérées comme des anaphores nominales. Au demeurant, la question même de la typologie générale des anaphores n'est pas encore résolue.*

Mots clés : *anaphore résomptive, anaphore associative, typologie, procédés grammaticaux, nominalisation.*

Abstract: Terminology *or functional reconsideration of abstract and associative anaphora must be asked as they unfold in anaphora referential complexity. First, abstract anaphora not only takes into account the summary of the history to the extent that it can be a question of analysis of the idea led to the antecedent. Moreover, associative anaphora not categorically expresses a relation of part-whole, as various referential variations can particularize this alienation relationship. Beyond these operations, we are witnessing the implosion of grammatical processes to build them because these anaphora are not established only by nominalization but also grammatical entry. So they should no longer be considered exclusively nominal anaphora. Moreover, the same issue of the general typology of anaphora is not yet resolved.*

Keywords: *abstract anaphora, associative anaphora, typology, grammatical process, nominalization.*

Introduction

Plus on étudie les anaphores, plus on se rend compte de leur complexité. Ce point de vue a été noté par Kleiber (2000, p. 38) : « De l'abondante littérature sur l'anaphore ressort un fait marquant : la complexité croissante des processus référentiels mis en jeu. » Il est donc à propos de poser les problèmes liés à la terminologie, au fonctionnement et aux procédés discursifs des anaphores dites résomptives et associatives. Cette contribution s'appuiera sur la description de certains énoncés pour réexaminer grammaticalement ces anaphores. Les grammairiens, notamment Riegel *et al.* (2006, pp. 612-615), distinguent les anaphores pronominales des anaphores nominales dans lesquelles ils rangent les anaphores résumantes et associatives. Or de nombreuses anaphores pronominales ou plus généralement grammaticales sous-tendent ces anaphores. Comment pouvons-nous expliquer la prise en compte de procédés nouveaux dans la construction des anaphores de condensation et de relation ? Nous démontrerons que, sur la base des rapports référentiels entre anaphorisants et anaphorisés, la typologie et les modes de constructions traditionnels peuvent être dépassés. La question qui se pose, plus loin, est de savoir s'il est convenable de distinguer les anaphores selon la typologie pronominale et nominale. La réponse semble négative à l'analyse des anaphores résumantes et associatives. Dans notre approche des questions soulevées, nous allons d'abord reconsidérer le fonctionnement traditionnel de ces anaphores, en analysant les mécanismes référentiels. Ensuite, nous verrons qu'elles peuvent procéder non seulement par nominalisation mais aussi par d'autres procédés grammaticaux.

1. Le dépassement lexical et fonctionnel des anaphores résomptives et associatives

La plupart des anaphores résomptives et associatives sont représentées grammaticalement par des termes lexicaux, particulièrement des substantifs. Mais les rapports référentiels entre les termes nominalisés et leurs antécédents poussent à réétudier leur fonctionnement, ce qui joue sur leur terminologie et/ou sur leur caractérisation.

1.1. Les anaphores contractives

La définition de l'anaphore résomptive soulève d'emblée un problème de terminologie pour caractériser cette anaphore. Selon Charaudeau et Maingueneau (2002, p. 49), l'anaphore est dite conceptuelle ou encore

résomptive « quand l'expression anaphorique condense ou résume le contenu de l'antécédent, celui-ci étant alors constitué d'un syntagme étendu ou d'une phrase ». Ici, l'antécédent prend en compte un long énoncé qu'il résume. Maillard, et même la plupart des grammairiens et linguistes, choisissent la terminologie d'« anaphore conceptuelle (ou « résomptive) c'est-à-dire résumante. » (M. Riegel *et al.*, p. 614). Mais la notion de « résumé » doit être revue à l'analyse des rapports sémantiques entre l'anaphorisé et l'anaphorisant. Mettons en parallèle quelques exemples pour prouver nos propos :

- 1- Le commandant et l'interprète, toujours enthousiastes, les vendredis matin parlaient des nouvelles montagnes qui venaient d'être fendues, des nouveaux fleuves aux cascades infestées de caïmans qui venaient d'être couverts, et du rai toujours rectiligne et éclatant sous le soleil qui, irrésistiblement, s'approchait de Soba et réclamait toujours des hommes, des femmes, des vivres, de l'argent. Les gardes, les collecteurs et sicaires toujours volontaires allaient par les marécages et les montagnes arracher aux villages les humains, les animaux, les vivres.
Toutes les exactions s'effectuaient sous les ordres directs de l'interprète et du commandant. (*Monnè, outrages et défis*, pp.105-106)
- 2- Il héritait aussi de leurs devoirs. Les premières années, il immolait régulièrement un mouton blanc aux génies de la terre. Mais très vite, il se lassa de **ce sacrifice rituel**. Il n'immolait plus de mouton blanc à la fin des récoltes. Cela durait depuis trois ans. » (*Les Aventures de Topé l'Araignée*, p. 26)
- 3- Il se souvient de ce policier égyptien qui avait choisi de s'installer chez la personne qu'il était chargé de surveiller. **Cette promiscuité** s'est mal terminée. (*L'Homme rompu*, p.14)
- 4- C'était le même soleil que le jour où j'avais enterré maman et, comme alors, le front surtout me faisait mal et toutes ses veines battaient ensemble sous la peau. À cause de **cette brûlure** que je ne pouvais plus supporter, j'ai fait un mouvement en avant. (*L'Étranger*, p. 61)

Les nominalisations, selon J. Dubois (1969, p. 53), « se définissent comme l'enchâssement dans une phrase matrice d'une proposition nominalisée, c'est-à-

dire transformée en un syntagme nominal. ». Elles permettent de construire des anaphores par condensation de l'idée traduite par l'antécédent. Mais cette condensation n'est pas forcément un résumé.

Dans les exemples 1 et 2, les groupes nominaux "toutes ces exactions" et "ce sacrifice rituel" traduisent respectivement la longue énumération des atrocités commises et l'idée d'immolation régulière d'animaux. Par contre, dans les exemples 3 et 4, les condensés lexicaux ne traduisent pas directement les événements décrits. Ils n'en constituent donc pas des résumés. On en fait plus exactement un commentaire. À la vérité, ce sont des rapprochements sémantiques et non véritablement des résumés d'idées. Les sens de "promiscuité" vont au-delà du vivre ensemble. L'on ne parlera plus de résumé mais plutôt d'analyse à propos de cette anaphore d'idée. L'on aurait pu même opter pour le synonyme "cohabitation". Il faudrait donc revoir le terme choisi par les grammairiens pour nommer ce type d'anaphore. Puisqu'il est pris en compte le résumé de l'idée ou, dans d'autres cas, son analyse, l'on pourrait parler d'anaphore contractive pour signifier juste l'idée de réduire l'antécédent. Dans l'exemple 4, « brûlure » est lemmatisé à partir de l'idée de "faire mal" et de "batter sous la peau", ce qui semble trop éloigné comme rapport.

Pour finir, analysons un exemple de Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau (2002, p. 49), pris comme anaphore résomptive, pour approfondir ces points de vue sur la détermination terminologique des anaphores contractives.

« Les footballeurs français ont battu les brésiliens. *Cette victoire* les a faits champions du monde. »

Le groupe nominal "cette victoire" est vu comme le résumé de l'énoncé antérieur. Or il est possible d'avoir une autre approche de l'anaphore en changeant l'angle d'analyse :

Les footballeurs français ont battu les brésiliens. *Cette défaite* leur a fait perdre le championnat du monde.

Dans cet exemple, l'énoncé antérieur prend appui sur les brésiliens et non plus sur les français. Dans ces conditions, doit-on parler de résumé quand celui-ci est capable de changer selon l'objectif poursuivi dans l'enchaînement syntaxique ? Il y a plutôt analyse de l'énoncé antérieur pour asseoir la continuité syntaxique, dans une perspective subjective du locuteur.

1.2. Au-delà de la partie-tout : la diversification de l'anaphore associative

Associer vient du latin *associare* « joindre, unir », formé sur *socius* « compagnon ». Il y a l'idée d'un groupe dont les éléments sont en relation en tenant compte de la dynamique de la partie-tout. Ainsi, l'anaphore associative est caractérisée par l'établissement d'un « lien référentiel indirect » (G. Kleiber,

1999, p. 70). En d'autres termes, elle établit une relation non coréférentielle avec son antécédent. Ce lien n'est pas catégoriquement une relation de la partie-tout comme on pourrait le penser, mais bien plus comme une variation de cette relation qui peut être concrète, abstraite ou même indirecte, c'est-à-dire éloignée. Comparons quelques exemples :

- 5- Au rythme de la musique les tirailleurs et les sicaires levèrent les chicottes et les abattirent sur les dos nus **des habitants** qui s'affairèrent. **Les hommes** coupèrent avec les machettes, débroussaillèrent avec des daba (...). **Les femmes et les enfants**, comme des millions de fourmis, chargèrent sur leur tête des paniers de pierre et de terre (...). (*Monnè outrages et défis*, pp.67-68)
- 6- En sortant de chez lui, j'ai refermé la porte et je suis resté un moment dans le noir, sur **le palier**. **La maison** était calme. (*L'Étranger*, p. 36)
- 7- Au début, **les phrases** étaient confuses. **Des mots** s'assemblaient jusqu'à former une expression souvent incompréhensible. (*L'Homme rompu*, p 197)
- 8- « Effectivement, **le vieux caméléon** était habillé avec la même rigueur qu'il s'imposait, il y avait de cela dix ans, [...]. **Son titre** d'évolué, et **ses indemnités**, l'astreignaient et lui permettaient de « paraître ». (*La Nouvelle romance*, p. 21)
- 9- « **Kibandi** n'aura pas eu droit aux funérailles qui durent au moins cinq à six jours dans le village, on allait l'enterrer moins de vingt-quatre heures après **sa mort**, » (*Mémoires de Porc-épic*, P. 34)
- 10- « Un génie conduisit **les femmes** sur la route du retour en veillant à ce qu'elles ne marchent pas ensemble. **La mère de Topé** partit la première, suivie plus tard par celle de Kôlô-le-singe. La mère de Dissia partit la dernière. Pendant ce temps, le Roi des génies donnait des précisions sur la nature de l'épreuve. » (*Les Aventures de Topé l'Araignée*, p. 20)

L'idée de la partie-tout, chère à l'anaphore associative, n'est pas toujours très évidente. Si dans « des habitants/les hommes/les femmes et les enfants ; le

palier/la maison ; les phrases/des mots » le rapport partie-tout est évident, il n'en est pas de même dans « le vieux caméléon/son titre ; kibandi/sa mort ; les femmes/la mère de Topé ».

Si l'on exclut le possessif dans les exemples 8 et 9, l'on constate l'éloignement référentiel des éléments anaphoriques :

8a- « Effectivement, le vieux caméléon était habillé avec la même rigueur qu'il s'imposait, il y avait de cela dix ans, [...]. Le titre d'évolué, et les indemnités, l'astreignaient et lui permettaient de « paraître ».

9a-« Kibandi n'aura pas eu droit aux funérailles qui durent au moins cinq à six jours dans le village, on allait l'enterrer moins de vingt-quatre heures après la mort ».

Dans le syntagme nominal « sa mort », la référentiation ne s'applique que circonstanciellement à Kibandi. La mort n'est pas une partie intrinsèque de son être. C'est le même constat dans l'usage de « titre » et « indemnités ». Dans l'exemple 10, le rapport « les femmes/la mère de Topé » est indirect, car toutes les femmes dont on parle ne sont pas des mères (femme qui a donné naissance à un ou plusieurs enfants). L'usage de « femmes » reste dans la généralité (être humain appartenant au sexe capable de concevoir des enfants). Le rapport de partie-tout est indirectement exprimé et n'établit l'anaphore associative que par adjonction du complément de nom « de Topé » qui a une valeur possessive. C'est la dynamique distributive qui donne au possessif sa force pour établir l'anaphore associative. Ces liens indirects sont conçus et perçus car l'« association entre les deux groupes nominaux repose sur une connaissance générale du monde par une communauté linguistique. » (G. Kleiber, 1999, p. 70). L'anaphore associative fonctionne sur les bases du rapprochement référentiel entre deux mots que notre connaissance commune du monde accepte comme des parentés sémantiques.

Dans tous les cas, selon Kleiber (2000, p. 39), il est « impossible de conserver une analyse en termes de partie-tout qui ne soit pas artificielle » et « la solution la meilleure semble être une diversification des types des relations associatives. »¹ Se porter exclusivement sur la dynamique de la partie-tout ne

¹ Kleiber pense que la différenciation des anaphores associatives est capitale. Il en distingue pour le moment cinq : les métonymiques comme dans (il s'abrita sous un vieux tilleul. Le tronc était tout craquelé.), les locatives comme dans (Paul entra dans la cuisine. Le frigo était ouvert.), les fonctionnelles (du type Paul a adhéré à un nouveau

peut permettre de circonscrire ces types d'anaphores. Il existe des variations évidentes dont on doit tenir compte, car ces anaphores « sont construites à partir de processus et de situations » (C. Panissod, 1999)

Au demeurant, la partie-tout peut être établie sans qu'il y ait anaphore associative (Effectivement, **le vieux caméléon** était habillé avec la même rigueur qu'il s'imposait, il y avait de cela dix ans, [...]. **Le titre** d'évolué, et **les indemnités**, l'astreignaient et lui permettaient de « paraître »).

Ici, l'usage de l'article défini n'assure pas la parenté et la dépendance ontologiques entre les termes associatifs anaphorisés. La notion de la partie-tout qu'on impose traditionnellement à l'anaphore associative doit être reconsidérée. Il faut tenir compte d'autres principes comme le montre bien Kleiber par l'analyse de la condition d'aliénation et du principe de congruence ontologique.

Du point de vue terminologique ou fonctionnel, les anaphores dites résomptive et associative présentent une diversification dont on doit tenir compte pour les analyser. Ces anaphores bouleversent aussi par les moyens grammaticaux dont ils usent pour se construire.

2. Le dépassement grammatical des anaphores résomptives et associatives

Généralement, l'on analyse les anaphores contractives et de relation par l'entrée nominale. Or d'autres procédés grammaticaux peuvent servir à les construire. C'est ce que nous allons démontrer à travers cette étude en présentant d'autres possibilités grammaticales de construction de ces anaphores.

2.1. Les mots grammaticaux de condensation sémantique

Il n'y a pas que la nominalisation pour construire des anaphores de contraction. D'autres procédés grammaticaux permettent de les réaliser. Ces anaphores peuvent trouver leur simplification dans la pronominalisation démonstrative par *ce*, *cela*, *ceci*, etc. C'est une prise en compte de la valeur contractive par des mots grammaticaux comme suppléant générique de termes lexicaux englobants, comme dans ces exemples :

- 11- Topé en s'installant sur la terre des ancêtres n'héritait pas que de leurs droits. Les premières années, il immolait régulièrement un mouton au génie de la terre. Mais très vite il se lassa de ce sacrifice rituel. Il n'immolait plus de mouton blanc à la fin des récoltes. **Cela**

club de foot. Le président l'a fait signer pour 3 ans.), les actanciennes comme dans (Paul a été assassiné hier. Le meurtrier est activement recherché par la police.) et les collectives (du type Nous entrâmes dans une forêt profonde. Les arbres étaient noirs).

aurait depuis trois ans. La patience des génies a aussi des limites. (*Les Aventures de Topé l'Araignée*, p. 30)

12- Mais si, Monsieur le Directeur. J'ai exécuté vos instructions. Je dois vous dire que moi-même je ne peux pas m'expliquer ... Je ne sais comment ils font pour revenir. Des rafles hebdomadaires sont organisées ; parfois on les jette à deux cents kilomètres d'ici, mais dès le lendemain on les retrouve à leur point stratégique. **Cela** commence à me dépasser vraiment, Monsieur le Directeur. (*La Grève des Bâttu*, p.6)

13- Le groupe de contact, paix et développement de Gagnoa, créé à l'initiative du député Louis André Dacoury-Tabley, après avoir validé ses activités multiplie, en ce moment, ses rencontres avec les populations. **Ce**, dans le cadre de ses objectifs, à savoir ramener la paix et la réconciliation vraie entre tous les fils de la région du Gôh. (Jefferson Gnabro, *Fraternité matin* du 04/09/12, p. 9)

Les pronoms démonstratifs *cela*, *ce* sont dotés de sémantisme impliquant des données phrastiques ou des ensembles phrastiques. Leur usage « permet de renvoyer à des unités prédicatives du discours » (C. Panissod, 1999), concevant ainsi des anaphores contractives.

Ces anaphores pronominales ont des caractéristiques sémantiques vagues, diffuses. Elles renvoient à quelque chose d'indistinct. C'est pourquoi Maillard (1974, pp. 55-71) propose, pour ces démonstratifs, le sémantisme de ce qui n'est pas nommé. Kleiber (1994, p. 74) ajoutera par exemple que « le pronom *il* doit faire « référence à des entités *classifiées, nommées*, c'est-à-dire déjà rangées dans une catégorie de choses », alors que *ça* et *ce* font référence à des « choses non nommées ou appréhendées comme telles », leur référent étant envisagé comme identifié au préalable ».

L'usage de ces pronoms neutres permet d'échapper à la rigueur grammaticale qui oblige au respect des rapports de genre et de nombre. En effet, « ceci, cela, ça renvoient (se substituent) à des noms non-animés déjà exprimés ou non exprimés, sans distinction de genre (ceci, cela, ça sont parfois appelés « pronoms neutres ») » (J. Dubois et R. Lagane, 1995, p. 95). De même, le nombre non plus n'est pas pris en compte, de sorte que la mobilisation de l'antécédent est facilitée.

D'autres entrées encore permettent de bâtir une anaphore contractive. Etudions le pronom neutre « le », l'adverbe à valeur pronominale « ainsi » et l'adjectif « tel », à partir des exemples suivants :

- 14- « Quel salopard ! Livrer des filles pour un poste. Il **le** ferait même si c'était sa sœur.
(*La Nouvelle romance*, p.32)
- 15- Tu n'es pas quelqu'un de bien. Tu n'es pas un homme bien. J'aurais tellement voulu ne pas **le** savoir (Florence Lefevre)
- 16- Mais quand tout le monde passe par la porte dérobée et que tout se traite dans les couloirs, ce serait suicidaire de faire autrement. Le pays fonctionne bien **ainsi**. (*L'Homme rompu*, p. 46)
- 17- Alors, ils restent tous les deux sur le trottoir et ils se regardent, le chien avec terreur, l'homme avec haine. C'est **ainsi** tous les jours. (*L'Étranger*, p. 31)
- 18- (Le livre) demeurerait aux mains d'une élite très étroite. **Tel**, il assurerait, non sans fautes, la conservation de la connaissance, il ne pourrait lui donner du rayonnement (Georges Duhamel, *Défense des lettres*, Préface)

Le pronom reprend, en général, un substantif précédemment exprimé. « Or un pronom comme *le* peut se substituer non seulement à un groupe de nom, mais à une phrase tout entière. » Cette remarque de Dubois et Lagane (1995, p. 82) nous interpelle sur sa prise en compte dans la reprise d'ensembles plus vastes. C'est ce qu'on constate dans les exemples 14 et 15.

Au demeurant, un exemple de Christiane Panissod (1999) sur l'usage en général du pronom « le » montre, en vérité, sa complexité dans l'anaphore.

Exemple : Sophie a épluché *une pomme*, puis elle l'a mangée.

Apparemment cette anaphore peut être considérée comme une anaphore pronominale reprenant un simple nom. Cependant, « l' », c'est-à-dire « la » ne reprend pas « pomme », mais le processus d'éplucher la pomme. En effet, il est construit « une entité complexe à partir de certaines chaînes du discours (ici "épluche" et "une pomme") ». L'anaphore exprime, ici, un processus. On la rangera donc dans les anaphores contractives. On retiendra qu'il ne faut pas typifier, sans analyse, une anaphore.

L'usage de l'adverbe « ainsi », dans les exemples 16 et 17, participe à la structuration syntaxique par l'anaphore de condensation, car Maillard (1974, p. 59) considère que « tous les adverbes anaphoriques sont des résomptifs ». Mais on notera qu'il y a rajout d'information seulement après avoir considéré l'antécédent dans une sorte de subjectivité due à sa possible mobilité (R. K. Kouassi, 2009, pp. 271 et suivantes), comme on peut le voir dans les rapports suivants :

14-a Mais quand tout le monde passe par la porte dérobée et que tout se traite dans les couloirs, ce serait suicidaire de faire autrement. **Ainsi**, le pays fonctionne bien. /Ou c'est **ainsi** que le pays fonctionne bien.

15-a Alors, ils restent tous les deux sur le trottoir et ils se regardent, le chien avec terreur, l'homme avec haine. C'est tous les jours **ainsi**.

Par ailleurs, dans une formulation familière, « ainsi » rejoint « cela » avec l'expression « comme cela » : « c'est comme cela tous les jours/ le pays fonctionne bien comme cela. Nous nous plaçons dans une sorte de comparaison avec l'adverbe « ainsi ». Et c'est cette comparaison qui peut justifier la valeur adjectivale de « ainsi », remplaçable par « pareil » dans certains cas (c'est pareil tous les jours).

Dans cette vision, l'anaphore dite adjectivale « tel », à l'analyse, est bien une anaphore « résomptive » dans la mesure où cet adjectif peut reprendre un ensemble phrastique. Et c'est ce qu'on constate dans l'exemple 18.

Il ne faut pas caractériser les anaphores contractives selon leur morphologie ou leur nature grammaticale, mais selon leur fonctionnement syntaxique. Cette prudence reste la même pour les anaphores associatives qui peuvent s'établir grâce à des pronoms.

2.2. Les mots grammaticaux de relation associative

Concernant l'anaphore associative, de nombreux grammairiens la rangent systématiquement dans les anaphores nominales en mettant des GN dans un rapport partie/tout (M. Riegel et al., 2006, p. 615). Le problème qui se pose réellement avec cette anaphore, c'est le fait qu'elle soit réduite au substantif.

Mais les anaphores associatives pronominales sont acceptées par certains grammairiens. Ici, c'est la relation collection membre qui est « la seule à autoriser les anaphores pronominales allant là encore de la collection (d'humains) aux membres avec le *ils* collectif. » (M. Salles, 2015). Analysons deux exemples de ses travaux.

19- Pierre a réuni **le comité** ; **ils** l'ont tout de suite élu président. (Flaux, 1999 : 477)

20- **Ma famille**, qui m'a tout passé jusqu'ici, est résolue à ne point me passer ce qu'**ils** appellent ma folie. (Georges Duhamel, *Le désert de Bièvres*, relevé par Lammert, 2005 : 246)

Les pronoms « ils » réfèrent aux membres de la collection traduite par des termes génériques « le comité » et « ma famille ». Il y a une anaphore associative pronominale.

Par ailleurs, la convocation de l'adjectif possessif dans l'anaphore associative traduit, dans certains cas, une entrée non pas nominale, mais possessive (adjectif possessif). L'anaphore associative, dans ces cas, trouve sa véritable force dans le possessif et non dans le substantif. Il s'agit d'une anaphore possessive associative selon Salles (2015) qui combine bien ces deux anaphores dans son article².

Mais n'est-il pas possible de voir encore plus loin l'anaphore associative par pronominalisation en considérant les indéfinis ?

L'on part de l'idée qu'un pronom au sens étymologique du terme est le mot grammatical qui remplace le nom. Dans les rapports associatifs, on pose le préalable d'une référenciation indirecte entre l'antécédent et le référent. Le rôle et le sens dégagé par les pronoms indéfinis nous permettent de les considérer comme des substituts grammaticaux d'anaphore associative, par leur capacité de quantification. On cherchera à établir l'idée de subordination entre les éléments car, selon Salles (2010) « pour l'établissement d'une anaphore associative : le référent d'une anaphore associative doit être présenté ou donné comme aliéné par rapport au référent de l'antécédent. » C'est le cas dans l'exemple suivant :

21- Sosso-Balla avait disposé **ses hommes** dans toute la vallée, **quelques-uns** étaient placés sur les hauteurs qui dominaient le passage. (*Soundjata ou l'épopée mandingue*, p. 92)

Le pronom indéfini « quelques-uns » établit une anaphore associative grâce à son sémantisme. Quelques-uns signifie « “une partie de”, c'est-à-dire “un...entre plusieurs” ». Nous avons l'équivalence suivante : Sosso-Balla avait disposé **ses hommes** dans toute la vallée, **une partie ou une poignée** (de ces hommes) étaient placés sur les hauteurs qui dominaient le passage. C'est la valeur d'appartenance commune imprimée par le complément de nom qui permet de mettre en rapport ces éléments anaphoriques : ses hommes /

² On conviendra, par ailleurs, que, si le nom seul dans « Effectivement, le vieux caméléon était habillé avec la même rigueur qu'il s'imposait, il y avait de cela dix ans, [...] ». **Le (son) titre** d'évolué, et **les (ses) indemnités**, l'astreignaient et lui permettaient de « paraître » ne peut établir l'anaphore associative et que c'est seulement l'usage de l'adjectif possessif qui fonde le lien de dépendance entre les éléments anaphoriques, cette anaphore doit être appelée “anaphore possessive” purement et simplement.

quelques-uns (de ces hommes) ou une partie (de ces hommes) ou encore une poignée (de ces hommes), etc.

Ce rapport peut être établi avec d'autres pronoms indéfinis comme : l'un, un, un autre, l'autre, etc.

Dans tous les cas, la preuve est faite que l'anaphore associative peut se construire avec des pronoms et non pas exclusivement avec les noms. L'anaphore associative peut être bel et bien pronominale.

Conclusion

Les anaphores dites résomptive et associative sont des cas particuliers d'anaphore qui ne se laissent pas appréhender dans une typologie fixée. C'est grâce à leur fonctionnement discursif et référentiel que l'on peut les classer ou les catégoriser, rendant ainsi compte de la complexité des liaisons textuelles, et surtout de leur multiplicité discursive. En effet, les possibilités de communication entre les hommes ne sont pas finies, « une des caractéristiques du langage humain est sa capacité à s'auto-inventer, à l'infini » (M. Grevisse, 1980, p. 164). Les procédés de langue, dans cette mesure, varient pour rendre dynamiques les échanges et donner une densité à l'acte de parole. En général, on comprendra que si les anaphores contractives et de relation ne peuvent pas être organisées selon une typologie propre, c'est toute l'organisation anaphorique qui est remise en cause grâce à des procédés nouveaux qui bouleversent les acquis en la matière. Si notre objectif principal n'a pas été de faire un classement des anaphores, l'étude des résomptives et des associatives nous a néanmoins permis de soulever la question. Pour l'essentiel, on retiendra que les anaphores ne se laissent pas enfermer dans une typologie. Ce fait permet de comprendre, avec Perdicoyianni-Paleologou (2001, p. 56), ceci : « l'anaphore est donc un phénomène de dépendance interprétative de deux unités ». Son étude, dès lors, ne saurait être close à cause de la subjectivité qui la caractérise.

Références bibliographiques :

- Charaudeau, Patrick et Maingueneau, Dominique, 2002, (dir.) *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- Dubois, Jean, et Lagane, René, 1995, *La Nouvelle grammaire du français*, Paris, Larousse.
- Grevisse, Maurice, 1980, *Le Bon Usage*, 11^e éd., Paris, Duculot.
- Kleiber, Georges, 1994, *Anaphores et pronoms*, Paris, Duculot.

- Kleiber, Georges, (1999) « Anaphore associative et relation partie-tout : condition d'aliénation et principe de congruence ontologique », in *Langue française* N°122.
- Kleiber, Georges, (2000) « Anaphores associatives : parties inaliénables et propriétés », *VII Coloquio APFUE*, Vol. 1, pp. 37-52.
- Kouassi, Kouakou Roland, (2009) *Les Rapports interphrastiques dans le roman moderne. Cas de Monnè, outrages et défis d'Ahmadou Kourouma, de L'Étranger d'Albert Camus et de L'Homme rompu de Tahar Ben Jelloun*, Thèse de doctorat, Université de Bouaké.
- Lefeuve, Florence, 2012, « Les anaphores résomptives en c', cela, ça et ceci dans Juste la fin du Monde et Derniers remords avant l'oubli de Jean-Luc Lagarce », in *Analyse des anaphores résomptives dans des pièces de théâtre de J.-L. Lagarce*, URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01142364v2/document>, consulté le 21 octobre 2016.
- Maillard, Michel, 1974, « Essai de typologie des substituts diaphoriques », *Langue française*, Volume 21, N°1, pp. 55-71.
- Panissod, Christiane, 1999, « Quantification et anaphore : entité anaphorique complexe (méronymique, processuelle, situationnelle) », Conférence TALN 1999, Cargèse, 12-17 juillet, en ligne https://www.atala.org/doc/actes_taln/AC_0019.pdf, consulté le 22 octobre 2016.
- Perdicoyianni-Paleologou, Hélène, 2001, « Le concept d'anaphore, de cataphore et de déixis en linguistique française », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 29, n°2, 2001, pp.55-77.
- Riegel, Martin, Pellat, Jean Christophe, et Rioul, René, 2006, *Grammaire méthodique du français*, 3^e éd., Paris, PUF.
- Salles, Mathilde, (2010), « Anaphore associative et relations de cohérence : une expression particulière de la relation *Assertion-Indice* », *Discours* [En ligne], 6 |, mis en ligne le 28 septembre 2010, consulté le 21 octobre 2016. URL : <http://discours.revues.org/7739> ; DOI : 10.4000/discours.7739.
- Salles, Mathilde, (2015), « Anaphore possessive et anaphore associative : le cas des noms collectifs », *Discours* [En ligne],

16 |, mis en ligne le 09 septembre 2015, consulté le 21 octobre 2016. URL : <http://discours.revues.org/8981> ; DOI : 10.4000/discours.8981.

Wagner, Robert-Léon et Pinchon, Jacqueline, 1962, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.